

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de SAINT-CYPRIEN (19130)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 04/03/25 dans le cimetière de Saint-Cyprien :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 7	29/05/1939	LAMARQUE	- FAMILLE VIRSOLVIT - ? ?
1 - Carré 1 - 8	12/07/1943	JEANJANNET Jean	- FAMILLE JEANJANNET* - ? ?
1 - Carré 1 - 15	05/10/1947	PASCAL Jean	- FAMILLE PASCAL - ? ?
1 - Carré 1 - 26	30/09/1928	DE LA BERNARDIE B.	- DE JOSSELIN Anne Marie Jocelyne - 28/07/1888 - SUENON DE JOSSELIN François - 09/05/1892 - DE JOSSELIN Annie née WILSON CRADOK - 19/01/1898
1 - Carré 1 - 35	11/08/1933	BARIL Victorine	- FAMILLE CHASSAGNAC - FAMILLE SOULI - ? ?
1 - Carré 1 - 44	11/03/1944	SAVIGNAC Charles	- FAMILLE LABORIE - FAMILLE SAVIGNAC - ? ?
1 - Carré 1 - 46	01/04/1954	MAZIN	- FAMILLE MAZIN - FAMILLE PALEIN - ? ?
1 - Carré 1 - 54	20/06/1933	PLUMAUZILLE Louis	- SEPAS Marie - 22/09/1901 - PLUMAUZILLE Antoine - 31/03/1888
1 - Carré 1 - 64	08/07/1932	PRAUDEL née DELMOND	- PRAUDEL Antoine - 1932 - PRAUDEL Anne née DELMOND - 1959
1 - Carré 1 - 74	01/12/1978	LOUBIGNAC Aimée née BLONDEL	- BLONDEL Armand - 1947

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession

en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à SAINT-CYPRIEN, le mercredi 05 mars 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Dethozal, Franck



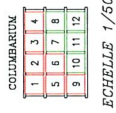
CIMETIERE DE SAINT CYPRIEN



LEGENDE

- ⊙ Emplacement inconnu
- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement simple projeté disponible 1.40 / 2.50
- Emplacement double projeté disponible 2.40 / 2.50
- Emplacement simple concédé non occupé 1.40 / 2.50
- Emplacement double concédé non occupé 2.40 / 2.50
- Limite de carrés

Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise



CARRÉ 5

LEGENDE

- Case concédée
- Case vide disponible
- Case projetée disponible
- Case occupée, non concédée

A titre indicatif :

- Equipement funéraire
- Pied de tombe
- Emplacement délimité par une ferronnerie
- Ouverture de caveau frontale

0,00 10,00

SAINT CYPRIEN		ITV	INTERVENTION	19
ATC	NC	FC	FC	
TOPO	FC	FC	FC	
EDI	FC	FC	FC	
DAO	FC	FC	FC	
LIV	EXT	COM	COM	02/01/2025
MAJ1	COM	COM	COM	
MAJ2	COM	COM	COM	
PLAN PDR 1				ECHELLE 1/100

BOISSIER N°: 202101144GEP19

Ce plan n'est pas orienté au nord pour faciliter le repérage des utilisateurs.